



# FLASH INFOS



**Direction des relations publiques**

**SOCIÉTÉ MINIÈRE**  
NOTRE AVENIR  
SE CONSTRUIT  
AUJOURD'HUI  
**DU SUD PACIFIQUE**

**SMSP**

## **Hommage à Cézelin ! Un homme de dialogue et de conviction**

Cézelin Tchoeaoua était un instituteur avant de devenir un militant revendiquant le statut de planteur de bananes made in Ouégoa. Suivant les traces de son père, il s'est engagé en politique au sein de l'UC et fut tour à tour membre du conseil d'administration de la SMSP de 1997 à 2004, président de la SOFINOR de 1999 à 2003 et élu de la province Nord, du Congrès et de la commune où il est né. Jusqu'au bout, Cézelin aura été et sera resté un fidèle et fervent défenseur des activités de la SMSP et de ses engagements pour le développement du Nord. Son intervention discrète mais efficace dans le récent conflit de Kaala-Gomen en témoigne ! A l'annonce de sa mort, des voix unanimes se sont élevées pour rendre hommage au militant, à l'homme politique proche de ses concitoyens,

fortement impliqué dans l'agriculture et le développement économique. Il était doté d'un sens politique aigu, avait une personnalité chaleureuse et pourtant si intransigeante. Il s'est littéralement battu pour que vive le préalable minier et que naisse l'usine du Nord qu'il ne verra pas produire ! Le corps de Cézelin a été inhumé le 12 janvier dans sa tribu natale de Bondé à Ouégoa, au milieu de la chaîne, dans l'émotion générale en présence de ses proches, ses collègues et ses amis. Ses funérailles ont pris l'allure d'une cérémonie de recueillement national compte tenu de la présence des personnalités qui sont venues rendre un dernier hommage à cet homme politique incontournable de la province Nord. Cézelin nous manquera terriblement et son souvenir sera avec nous !



**> JANVIER 2012**

## Rachat des 26% d'Areva dans Eramet Protection de la ressource calédonienne

Comme faisant suite aux propositions des présidents du gouvernement et de la province Nord, mi décembre le président de la SMSP demandait à Luc Oursel, le nouveau président du directoire du géant nucléaire français Areva, de bien vouloir faire parvenir une offre pour le rachat des 25.69% d'Eramet. L'objectif de cette démarche, entreprise la veille du conseil d'administration d'Areva, était de sensibiliser les décideurs parisiens sur la nécessité de mettre la Nouvelle-Calédonie à l'abri d'une OPA étrangère, laquelle aurait bien évidemment pour conséquence de voir une multinationale mettre la main sur le domaine minier calédonien détenu en grande partie par SLN. La prise de contrôle des fleurons français de l'aluminium et du fer, Péchiney et Arcelor, par des multinationales étrangères, en dépit des assurances données par l'Etat français, appelle tout de même à la vigilance ! Quelle serait en effet l'utilité d'un schéma stratégique industriel (élaboré sur le long terme) si l'Etat n'était lui-même plus en mesure de garantir la stabilité de l'actionnariat de référence ? Rappelons d'abord que le pacte d'actionnaire conclu entre la famille Duval détenant 36.90% du capital d'Eramet et Areva détenant 25.69%, était au départ reconduit chaque année. Or, le pacte est maintenant reconduit de six mois en six mois, ce qui laisse présager qu'un des deux actionnaires de référence assurant la stabilité du capital est disposé à vendre afin de réaliser une plus-value, avec un risque omniprésent d'OPA par un groupe étranger. Rappelons par ailleurs qu'à la suite de l'accord de Nouméa signé le 5 mai 1998, André Dang avait imaginé un montage qui, par le jeu des échanges d'actions, aurait permis à la Nouvelle-Calédonie de contrôler la majorité du capital de SLN. C'est dans cette optique que les accords politiques de 1999 et 2000 furent négociés par Raphaël Pidjot au nom du FLNKS. Ainsi, par le biais de la Société Territoriale Calédonienne de Participation Industrielle (STCPI) les trois sociétés de développement provinciales obtenaient 30% du capital de SLN, plus 5.11% du capital de la maison mère Eramet. Selon les termes des accords de 1999 et 2000, la STCPI disposait d'une option d'acquisition de 4% du capital SLN payable en titres Eramet. Ainsi, après l'échange des 4% effectués en 2007, le capital de SLN devenait majoritairement détenu à 56% par Eramet, avec la STCPI détenant 34%, ce qui lui confère une minorité de blocage sur certaines décisions structurelles. En outre, la STCPI conservait 4.13% dans le capital d'Eramet lui permettant ainsi de mettre en œuvre la seconde et ultime phase d'échanges. La même parité d'échange appliquée au solde des actions Eramet devait théoriquement permettre à la STCPI de prendre le contrôle de SLN puisque sur la base d'une parité de 5 actions SLN contre 3 actions Eramet, le nombre précis d'actions Eramet (4.13%) serait tel que la contrevaletur en actions SLN, ajoutée au pourcentage d'actions effectivement détenues par la STCPI, représenterait 50.1% du capital de SLN. Dans sa dernière phase d'échange, requérant l'unanimité des associés de la STCPI ainsi que l'acceptation expresse du PDG d'Eramet, la cession des 4.13% détenus dans Eramet devrait donc permettre à la Nouvelle-Calédonie de devenir majoritaire à hauteur de 50.1%. Or, le PDG d'Eramet refuse catégoriquement l'échange. Plus encore, depuis 2007 le niveau de participation de la STCPI dans Eramet s'érode petit à petit, au gré des émissions de titres auxquels elle ne participe pas. En effet, la STCPI ne détient aujourd'hui plus que 4.04% (au lieu de 4.13%) dans Eramet et en procédant à l'échange elle ne pourrait donc théoriquement monter qu'à hauteur de 50.01% dans celui de SLN. Le risque que les calédoniens puissent un jour se réveiller en prenant conscience qu'ils viennent tout simplement de perdre l'exercice de l'option est grand, même si le Fond Stratégique Industriel se portait momentanément acquéreur des 26% pour préserver la stabilité de l'actionnariat.

## Certification ISO 14001

### Contrôle de l'impact environnemental

Le 13 décembre dernier, SNNC a obtenu la certification ISO 14001, décernée par Lloyd's Register Quality Assurance (LR-AQ), une société privée d'audit et de classification basée au Royaume-Uni. La certification selon la norme ISO 14001 exige des sociétés auditées, qu'elles aient identifié et mis en place des mesures de contrôle des impacts environnementaux de leurs activités, de leurs produits et services. La norme ISO 14001 impose également que les entreprises certifiées s'inscrivent dans une logique d'amélioration constante de leur performance de gestion environnementale et qu'elles mettent en œuvre une approche systématique de fixation et d'atteinte des objectifs en matière de protection de l'environnement. Cette certification est la réalisation de tous les efforts engagés par SNNC quant aux objectifs de gestion environnementale et de perfectionnement de son image.

## Visite de l'usine par des concurrents

### Xstrata Nickel, BHP Billiton et Pacific Metal

Récemment, de nombreuses entreprises concurrentes ont souhaité visiter SNNC selon le principe de coopération mutuelle entre acteurs de même secteur. Sept délégués d'Xstrata Nickel ont visité la SNNC le 6 décembre dernier. Le 12 décembre, c'était au tour des délégués du département marketing de BHP Billiton d'être reçus par SNNC, suivi de la visite de quatre délégués de Pacific Metal y compris, son directeur des opérations, Sasaki Akira, le 19 décembre. Le programme de visite incluait, le visionnage du film de la direction des relations publiques suivi de la visite proprement dite de l'usine de production de ferronickels. Une réunion technique, organisée à la fin de la visite, permettait aux participants d'échanger les informations et leurs expériences. Les visiteurs étaient très impressionnés par les 23% d'espaces verts ainsi que par les installations dédiées notamment à la réduction de la consommation d'énergie. Ils ont pu apprécier la compétitivité de SNNC à travers celle de ses cadres et son personnel, dans la réalisation de la pleine capacité de production en si peu de temps. SNNC et Pacific Metal ont reconnu que les échanges techniques dans l'industrie du nickel sont très importants, comparée à l'industrie de l'acier. Les représentants des deux sociétés se sont engagés à travailler en étroite collaboration, notamment par l'intermédiaire de dispositifs d'échanges techniques, pour la promotion des intérêts communs et la coopération mutuelle.

## Réduction des gaz à effet de serre

### Campagne de sensibilisation

SNNC a fabriqué et distribué le 2 janvier dernier, des sacs écologiques à l'ensemble de ses employés, y compris à ceux de ses sous-traitants. Ces sacs, ayant pour objectif de sensibiliser les employés à la nécessité de réduire les gaz à effet de serre, peuvent être utilisés pour le shopping ou à d'autres fins utiles à la maison, et remplacer les sacs en plastique classiques des commerçants qui sont nocifs pour l'environnement. Cette activité s'inscrit dans les efforts entrepris par SNNC, en vue de l'acquisition de la certification ISO 14001 et dans la perspective du projet d'extension de la capacité de production. SNNC est engagée à mener différentes campagnes écologiques dans ses activités quotidiennes, en vue de développer un système de gestion environnementale de standard mondial.

NMC

## Certification ISO 9001 Renouvellement pour le laboratoire central

A la fin de l'année 2011, le laboratoire central a fait l'objet d'un audit de renouvellement de certification ISO 9001. Contrairement à un audit de suivi qui porte essentiellement sur des non-conformités à relever chaque année, l'audit de renouvellement intervient tous les quatre ans et couvre l'ensemble des procédés de certification. Dans son rapport, l'auditeur a noté une certaine maturité du système de management de la qualité ainsi qu'une efficacité dans l'exploitation des outils de management face aux changements notamment réglementaires. Par ailleurs, il a observé les engagements pris par le laboratoire, notamment ceux concernant les bonnes relations avec la DIMENC, ainsi que le plan d'actions en cours portant sur le respect du code minier, les conditions d'exploitations futures et les problématiques relatives à l'amiante environnemental. A l'issue de l'audit, aucune non-conformité mineure ou majeure relative aux normes de référence ISO 9001, n'a été relevée. Après examen du système de management du laboratoire central, de sa structure et de son fonctionnement, l'auditeur du Bureau de certification Veritas, atteste d'une part, la conformité du laboratoire à toutes les exigences applicables au périmètre de certification et d'autre part, que les processus et les procédures sont établis, mis en œuvre et maintenus de manière efficace. En conclusion de son rapport, il a émis un avis favorable pour le renouvellement de la certification. Toutes nos félicitations à Pedro Da Silva et son équipe de management qualité.

NMC

## Jean-Yves My Portrait d'un chef d'exploitation



Les centres miniers de NMC disposent de chefs d'exploitation qui travaillent sous la direction des chefs de centre. Leur principale fonction consiste à gérer l'ensemble des activités qui se rapporte à l'opération minière. De ce fait ils sont le bras droit du chef de centre et travaillent en étroite collaboration avec le département de la planification minière pour rendre le plan minier à court terme le plus réaliste possible et avec le département de la maintenance dans le but d'assurer la meilleure utilisation et disponibilité possible des équipements. Ils assurent la gestion des travaux environnementaux en vue de minimiser l'impact des opérations minières sur l'environnement, tout en consolidant leur conformité aux exigences réglementaires et normatives. Une des tâches importantes des chefs d'exploitation est l'établissement du plan annuel de production et de maintenance répondant aux objectifs de coûts. Jean-Yves My a été embauché à la NMC en 2010 en tant que chef d'exploitation sur le centre de Poya. Géologue de formation, Jean-Yves a d'abord fait ses armes à la SLN où il a occupé successivement les postes de prospecteur en 1992, chef de bureau technique du service exploitation de Népoui en 1993, chef de pré-exploitation de Kouaoua en 2000 (après suivi et obtention d'un DUT gestion des entreprises en métropole), puis enfin chef de site sur la mine Pinpin à Poya jusqu'en 2009. « Depuis 2010, en tant que chef d'exploitation à Poya, je gère une équipe de 70 personnes. C'est pour moi l'aboutissement de tous les postes à responsabilités occupés jusqu'ici ». A la NMC chaque unité de production fonctionne de façon autonome avec ses propres moyens, ses engagements et ses défis journaliers. « J'apprécie cette autonomie de gestion. C'est un métier prenant qui comporte des contraintes au quotidien. Mais rien ne me fait plus plaisir que de voir un minéralier chargé, vogué vers Gwangyang. On a alors le sentiment d'avoir rempli sa mission, celle d'exporter un minerai de qualité ! »

NMC

## Les réunions de chefs de centre Aborder les problématiques de terrain

Ces réunions mensuelles placées sous l'autorité du directeur des opérations Eric Aucher, permettent aux participants, ainsi qu'au directeur général délégué, d'être tenus informés de l'activité des quatre centres, compte tenu de leur éloignement, les uns par rapport aux autres, également vis-à-vis de la direction générale située à Nouméa. Plusieurs points sont régulièrement abordés: sécurité et environnement, production des centres, disponibilité et utilisation des engins, les chiffres des évacuations et des stocks ainsi que les actions en cours. Les points principaux de discussions concernent la production réelle par rapport aux objectifs de production et de teneurs fixés, ainsi que les écarts de production et éventuellement les données permettant de mieux apprécier ces performances mensuelles. Le taux de disponibilité et d'utilisation des engins (pelles et dumpers) permettent de suivre la performance de ces engins en vue du calcul de rentabilité. La réunion des chefs de centre, tenue le 10 janvier à Poya, a permis d'examiner les questions relatives à la production minière de décembre 2011, le bilan 2011 de tous les secteurs (incluant la production annuelle, le permitting et les séquences minières), et les chiffres retenus du plan de production 2012.

NMC

## Formation Sauveteur-Secouriste du Travail

La formation SST s'adresse à l'ensemble du personnel et répond à l'obligation faite à toute entreprise de plus de 20 salariés, de disposer d'un sauveteur pour chaque groupe de 15 salariés. En 2011, le service Hygiène et Sécurité a, en collaboration avec la direction des ressources humaines, organisé deux catégories de formation : des formations initiales pour 35 salariés et des formations de recyclage pour 48 salariés, soit un total de 90 heures de formation SST sur l'ensemble des quatre centres miniers et services de Nouméa. L'objectif de ce module est de former des sauveteur-secouriste du travail aux premiers secours en cas d'accident du travail. A l'issue de la formation initiale, chaque participant reçoit une attestation SST. A noter que la formation recyclage doit se faire tous les ans par l'ensemble des SST.

NMC

## Embauches et nominations Effectif NMC et kit d'induction

Aurore Paugam est embauchée en qualité d'ingénieur géologue côte Ouest et est rattachée à Gwenaël Fréour tandis que Miguel Wamalo, qui avait été détaché à KNS, a repris ses fonctions en qualité de chef du département Hygiène et Sécurité. Yoran Wamytan est embauché en qualité d'ingénieur géologue côte Est et est rattaché à Jean Gourou. Séverine Wybo est embauchée en qualité de coordinateur RH côte Est, et est rattachée à André Moulin. Enfin, Eric Aucher est promu directeur des opérations et relève désormais directement du président. Il coiffe quatre autres directions liées à la production: la direction production, la direction technique, la direction maintenance / logistique, et enfin la direction des installations industrielles et développements. Au 31 décembre 2011, plus de 700 personnes travaillaient directement ou indirectement pour la NMC qui comprend 565 salariés à la clôture de l'exercice. Cet effectif devrait s'accroître sensiblement dans les deux à trois années à venir, période qui correspond à la construction et la montée en puissance de la seconde ligne de l'usine dont la capacité de production passe de 30 000 à 54 000 tonnes de nickel métal, soit une production de 3.6 millions de tonnes de minerai par an. A leur embauche ces nouveaux employés et les stagiaires recevront systématiquement à leur arrivée, de la part de la direction des ressources humaines, un kit d'induction contenant une plaquette d'information NMC, un règlement intérieur du groupe ainsi qu'un film retraçant l'histoire de la société.



**CTM**

## Rénovation des locaux de Téoudié

### Nouveaux logements pour les intermittents

L'effectif actuel de Cotransmine sur le site de Téoudié est de 14 salariés permanents. A chaque chargement, Téoudié mobilise en plus 40 intermittents incluant les vigiles, les chauffeurs de chargeuses, le personnel du laboratoire, les hommes de pelle et personnel du wharf, le personnel naviguant, les grutiers et les hommes de chaîne. Durant la période de chargement (normalement entre 5 et 8 jours), les matelots ou personnels navigant habitent et vivent dans les remorqueurs. Quant aux grutiers et aux hommes de chaîne, ils sont logés et nourris dans les minéraliers. Pour le personnel du wharf et celui du laboratoire, soit une quinzaine de personnes en tout, une villa NMC a été mise à disposition. Au troisième trimestre 2011, NMC a entrepris des travaux de rénovation de la villa et plusieurs améliorations y ont été apportées. Le carrelage a été posé dans l'ensemble du bâtiment, une salle de réfectoire, quatre salles de bain, des lavabos, des espaces de couchage avec climatisation, ont été aménagés. Un nouveau bâtiment, monté sur deux conteneurs, séparés par une dalle et reliés par un toit, a été construit et aménagé en huit compartiments et salles de couchage climatisées. Un service buanderie a été mis en place pour le lavage des literies après chaque période de chargement. Un projet de règlement intérieur pour intermittents Cotransmine est en cours d'élaboration et comporte un volet des règles et consignes HS sur la nouvelle base-vie de Téoudié.

**CTM**

## Installation de nouveaux moteurs

### Le remorqueur Jean-Marie flambant neuf

Après Deverd, c'est au tour du remorqueur Jean-Marie de subir sa révision annuelle, l'occasion pour le Bureau Veritas d'effectuer la visite à sec et le contrôle de l'étanchéité de la coque. Dès la mise en cale sèche, l'équipe de maintenance de Richard Mayaud a procédé au démontage des hélices à propulsion pour redressage. L'une des principales modifications consiste à équiper le remorqueur de deux nouveaux moteurs. Ce travail a nécessité le dessin puis la réfection d'un nouveau support moteur, la modification du circuit d'eau de refroidissement et celle du circuit de gasoil et de l'échappement. Une nouvelle défense a été mise en place sur l'étrave avant. Le travail sur le pont a consisté à piquer la rouille, traiter la tôle et refaire la peinture. Le remorqueur Jean-Marie (acquis en 1994) a été remis à l'eau à la fin du mois de janvier flambant neuf.

**CTM**

## Mise à l'eau de pontons flottants à Téoudié

### Faciliter l'entretien et améliorer la sécurité

Cotransmine a procédé à la mise à l'eau des deux pontons flottants à Téoudié. Avant cette opération, il a fallu dessiner et placer une ligne de mouillage pour la mise en place des ancres à vis qui doivent maintenir les remorqueurs le long des pontons (pour éviter de se rabattre contre les pontons). D'autres travaux relatifs aux outils annexes ont été complétés, comme la construction d'une passerelle pour atteindre les pontons. La mise à l'eau des pontons flottants et leur utilisation vont faciliter l'entretien des remorqueurs ainsi que le travail et la sécurité des équipes de nuit.

## Travaux de construction de l'usine du Nord Etat d'avancement

Au 30 novembre 2011, date du dernier comité Koniambo, le taux d'avancement global du projet de l'usine du Nord était évalué à 77 %. Les achats et les marchés ont été réalisés à 98%. L'avancement de la construction sur site était de 58%. Le chantier de construction sur site inclut, d'une part, les gros travaux de terrassement (MIA et VIA) réalisés à 96%, l'installation de l'unité de préparation du minerai (à 830 mètres d'altitude) à 73%, le montage des installations du grand convoyeur à 90%, et d'autre part, la construction de l'usine métallurgique à 43%, celle de la centrale électrique à 46% ainsi que l'ensemble des travaux des utilités et services ci-après. Les travaux des utilités et services comportent plusieurs volets. Le volet utilités et installations communes incluant la construction du centre de contrôle 66%, l'unité de désalinisation 69%, la station de traitement des eaux industrielles 71%, la station d'épuration des eaux domestiques 100%, l'atelier de maintenance 24%, le réfectoire vestiaire 77%, le laboratoire d'analyse 82%, le magasin principal 100%, le générateur diesel de secours et l'unité de broyage du calcaire. Le volet services utilités comporte plusieurs unités : l'unité de traitement du charbon 85%, l'unité d'air comprimé 59%, l'unité de production de gaz  $N^2O^2$  56%, le magasin de stockage de produits chimiques, la plateforme de transfert de déchets, la prise d'eau de mer 82%, l'unité d'hypochlorite de sodium et les tours de refroidissement 65%. La construction des réservoirs englobe les réservoirs d'eau, les réservoirs journaliers de fuel, les réservoirs de fuel et le réservoir de secours d'eau de refroidissement. Les autres travaux des utilités et services incluent les aménagements portuaires (trémies pour le chargement du charbon dans les camions) les tuyauteries enterrées 80% et aériennes 29% et le réseau électrique (Station 33KV sur VIA, compensateur statique de puissance, transformateurs et tirage de câbles). A noter qu'au 31 décembre, 6056 personnes travaillaient directement ou indirectement pour la construction de l'usine du Nord, essentiellement sur le site de Vavouto.



## Les principales échéances en 2012 Le calendrier des travaux

Le premier arrivage du fuel est prévu au mois d'avril de cette année. En mai, le circuit d'eau de mer sera fonctionnel et l'eau de l'unité de désalinisation sera disponible en permanence. La mise en service de l'unité de préparation du minerai et celle du grand convoyeur vont permettre un premier stockage de minerai en mai. Le turbo générateur à fuel de 92MW sera disponible au cours du troisième trimestre, période correspondant également au premier arrivage de charbon. L'achèvement des travaux de construction sur site et de celle la première ligne de l'usine métallurgique, est fixé à la fin du 3ème trimestre avec une première coulée de nickel prévue au 4ème trimestre.

## La phase opérationnelle de l'usine du Nord Quid des travaux préparatoires

Dès l'achèvement des travaux de construction, KNS va disposer de son principal outil de production, et doit donc préparer la phase opérationnelle de l'usine. Les grandes étapes de l'entrée en production incluent la mise en service des installations, la montée en puissance, et l'atteinte de la capacité annuelle de production. Cette phase opérationnelle sera également caractérisée par l'assimilation de la production minière et métallurgique en une seule chaîne de production intégrant la matière première, le minerai, et sa transformation en produit semi-fini, le ferronickel. En aval de l'achèvement des travaux de construction, il faut donc bâtir une organisation de classe mondiale compétitive et répondant aux objectifs de développement durable. Avant la mise en service, il faut également recruter et former le personnel, mettre en place des procédures, des systèmes et des contrats. La montée en puissance nécessite quant à elle un renforcement du nombre de spécialistes au moment du démarrage, une organisation de travail adaptée, un renforcement des plans techniques et des études de risques et les actions correspondantes. En phase opérationnelle, plusieurs portions et secteurs d'activité seront confiés à la sous-traitance. La gestion opérationnelle et la maintenance de la centrale électrique sont attribuées à l'entreprise SILCAR pour une durée de 4 ans. La formation des opérateurs (25 personnes, D.U. Energie) sera confiée à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. D'autres secteurs de sous-traitance concernent les sondages, les services généraux sur site (espaces verts, sûreté, revégétalisation), les travaux de terrassement sur mine, les activités portuaires, la maintenance des engins mobiles, la maintenance industrielle ainsi que des prestations extérieures telles que le laboratoire d'analyse des minerais, la réparation des pneus des engins et véhicules, réparation de pompes, les pièces hydrauliques, la chaudronnerie etc. Les besoins additionnels de formation en termes de sous-traitance incluent la formation de 45 personnes chargées de la maintenance des engins mobiles, celle de 25 techniciens chargés de la maintenance des installations fixes, de 3 capitaines et 2 mécaniciens pour les remorqueurs et de 5 projeteurs des bureaux d'étude.

## Conseil de direction Nomination d'Antonin Beurrier

Antonin Beurrier, président d'Xstrata Nickel en Nouvelle-Calédonie, remplace Denis Lachance au conseil de direction (décision du 18 janvier 2012). Denis Lachance occupait le poste de président de KNS jusqu'au moment de prendre sa retraite de chez Xstrata Nickel en mai 2011, tout en demeurant représentant de Xstrata Nickel en conseil de direction de KNS. Diplômé de l'Université de Laval en génie minier, Denis Lachance a occupé plusieurs postes de direction chez Xstrata Nickel et aussi dans d'autres entreprises minières productrices de métaux, aussi bien au Canada qu'à l'étranger.



Groupe SMSP  
Immeuble  
Carcopino  
3000 - BP 66  
98845 Nouméa  
[www.smsp.nc](http://www.smsp.nc)

